Procès verbal de la réunion du Conseil d’Administration de la FLERA

Date : 26 avril 2022

**1. Approbation du rapport de la séance précédente**

Le rapport est approuvé.

**2. CoFa**

La FLERA signera samedi prochain en présence de M. Nilles une convention d’entretien du site d’escalade Wanterbach avec la commune de Berdorf.

Concernant le symposium, il est décidé d’inviter M. Turmes[[1]](#footnote-1) (ministre de l’Environnement intérim) suite à la démission de Mme Dieschburg. Rédiger en outre une seconde lettre pour demander une aide financière pour l’organisation du symposium.

CUD 2022 : sous forme réduite en parallèle du symposium.

Précision : FH est bien le pdt de la CoFa.

**3. CoMed**

Page Alpinisme : IS se propose de la maintenir à jour. Organiser un transfert de connaissances entre SS et IS. Date à convenir.

**4. CoAlp**

CoALp a tenu un meeting la semaine passée. Il paraît que d’autres personnes sont intéressées à rejoindre la CoAlp.

L’idée d’une sortie de type stage devient de plus en plus concrète pour l’été prochain.

**5. CoComp**

Se pose la question de qui pourra prendre le lead de cette commission. SS discutera avec BF.

**6. CoFor**

Etablir un programme de formations pour 2023

La communication avec ENEPS s’avère particulièrement difficile en ce moment. On a l’impression qu’il y a un sens unique. Nous attendrons lundi avant de changer d’interlocuteur.

Le WE prochain aura lieu la formation ouvreur SNE à Berdorf.

La formation du moniteur sportif se présente désordonnée. Il semble que des participants ENEPS y prennent part en vue d’offrir cette formation par eux-mêmes à l’avenir. La FLERA regrette cette circonstance alors que la formation perdra sans doute de qualité.

Concernant le 3è WE de formation, côté organisation ENEPS il y a un souci de communication et VW est prêt à abandonner.

**7. Gouvernance**

* Convention Berdorf : CoFa et CA devront se doter de procédures de contrôle
  + CoFa : décrire méthodolgie de contrôle, fréquence, qualification du contrôleur requise, consignation des résultats des contrôles et logbook des modifications et maintenances effectuées
  + CA : contrôle de second niveau des travaux et de la procédure CoFa - ce contrôle est à effectuer un délégué à la sécurité qui reste à désigner officiellement[[2]](#footnote-2) et auquel le CA délègue cette charge
  + La CoFs présente son rapport d’entretien 1x par an au CA qui le transmettra à la commune.
* Fonctionnement des commissions
  + Chaque commission soumettra un rapport une semaine avant le CA pour envoi avec l’invitation au CA. Au CA ne seront pas discutés les détails (sauf besoin spécifique). Y seront donc discutés uniquement ces rapports
* Fonctionnement du CA
  + Invitation à envoyer une semaine avant la date au plus tard
  + Le rapport est à envoyer au plus tard 1 semaine après le CA
* Secrétariat
  + Instaurer un registre des courriers importants (entrants et sortants)

**Courier**

Néant

**Divers**

* Facturation Casper : créer les factures pour les années écoulées – p.a. TD
* Formation scouts FNEL : prendre contact avec Bob Schimberg – p.a. FW
* COSL Spillfest : pour l’édition 2023, le CTL est à réquisitionner pour l’encadrement de l’atelier escalade
* Résiliation Dropbox, échéance novembre 2022 – tout le monde devra migrer sur le NAS jusque là
* Assurance dirigeants : envoyer à JW le ppt de l’AG – p.a. SS
* Interview à paraître dans le Wort

Prochaine réunion : 17/05/2022, 18.30, Zoom

Steve SCHILTZ

Président

1. Au moment de la rédaction du rapport, Mme Welfring est nommée ministre de l’environnement. [↑](#footnote-ref-1)
2. JW est censé remplir ce rôle dans un premier temps [↑](#footnote-ref-2)